



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

PARIS, LE 23 MARS 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Plan 500 000 formations supplémentaires Signature de la convention régionale Nord-Pas-de-Calais Picardie**

Ce mercredi 23 mars, Myriam EL KHOMRI, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social s'est rendue à Arras pour la signature de la convention régionale du *plan 500 000 formations supplémentaires*. En sa présence, celle-ci a été signée par M. Xavier BERTRAND, Président de la Région Nord-Pas-de-Calais Picardie, M. Jean-François CORDET, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord et par le Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation professionnelle Nord-Pas-de-Calais Picardie, représenté par son président, M. Laurent GIBELLO et son vice-président, M. Yannick GHORIS.

La signature de cette convention est une avancée importante pour la mise en œuvre du plan en région Nord Pas-de-Calais Picardie. L'addition de toutes les volontés d'agir ensemble, y compris celle de Pôle emploi, va permettre de proposer cette année en Nord-Pas-de-Calais Picardie, 88 425 parcours de formation aux personnes en recherche d'emploi. Le Conseil régional coordonnera la réalisation de 33 033 parcours de formations supplémentaires par rapport à 2015 et l'Etat en compensera le coût à hauteur de 100 millions d'euros.

Pour Myriam El KHOMRI, « l'ambition quantitative et qualitative que nous portons ensemble dans ce plan est grande. Il ne s'agit pas de former pour former mais de former utile, pour apporter une double réponse : « satisfaire les besoins de recrutement des entreprises et proposer à ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi des parcours de formation adaptés favorisant l'accès à des qualifications utiles ». Une mobilisation de l'ensemble des acteurs également soulignée par M. Xavier BERTRAND « *Devant l'urgence d'agir pour l'emploi, la politique n'a pas de couleur. Faire reculer le chômage doit être notre priorité* » ainsi que M. Laurent GIBELLO, « *Le dialogue social c'est 27 ans d'histoire, toutefois, depuis la loi de mars de 2014 avec la mise en place du quadripartisme régional, nous sommes plus fort ensemble pour accompagner les demandeurs d'emploi et répondre aux besoins des entreprises.* »

### **Renforcer l'accès à la formation pour les personnes en recherche d'emploi**

Le *Plan 500 000 formations supplémentaires* exprime une volonté politique forte qui s'articule autour de trois objectifs :

- porter en 2016 le nombre d'actions de formation au bénéfice des personnes en recherche d'emploi à hauteur de 1 million, ce qui représente un doublement par rapport à 2015 ;
- réaliser 300 000 de ces formations prioritairement pour les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et de longue durée, qui sont les plus durement frappés par le chômage ;

- préparer l'avenir par le développement de formations aux nouveaux métiers, liés à la transition énergétique ou à la transformation numérique par exemple.

Tout au long de la mise en œuvre du plan, une attention particulière sera portée à deux conditions essentielles de succès : d'une part, la qualité des formations réalisées, d'autre part, l'accompagnement des bénéficiaires en sortie de formation, afin de favoriser l'accès à l'emploi ou vers d'autres formations pour compléter un parcours de qualification.

### **Une gouvernance partenariale, des moyens financiers exceptionnels**

Compte tenu des compétences que leur reconnaît la loi, les Régions volontaires assurent la coordination de la mise en œuvre territoriale du plan, sous réserve qu'elles s'engagent à maintenir leur effort propre en faveur de la formation des personnes en recherche d'emploi, au niveau de ce qui a été accompli en 2015.

L'effort mis en œuvre pour la réalisation des actions de formation supplémentaires en région par rapport à 2015 est compensé par l'État qui dégage à cet effet une enveloppe financière exceptionnelle de 1 Md€.

Dans le respect du quadripartisme liant l'Etat, la Région et les partenaires sociaux, ces derniers sont parties prenantes dans la gouvernance du plan et contribuent à l'effort financier en faveur de la formation des personnes qui en ont le plus besoin par le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP).

A la date du 23 mars 2016, quatre conventions régionales sont signées, la Bretagne étant elle aussi entrée dans le dispositif aujourd'hui lors d'une signature quadripartite en présence de Clotilde Valter, Secrétaire d'Etat chargée de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

**Myriam El Khomri et Clotilde Valter continueront à se rendre dans les prochains jours dans les régions de France qui souhaitent s'engager dans ce partenariat dynamique au bénéfice des personnes en recherche d'emploi.**

#### **Plus d'infos sur le *Plan 500 000 formations supplémentaires***

Le discours prononcé en région Nord-Pas-de-Calais Picardie : <http://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/discours/article/plan-500-000-formations-supplementaires-myriam-el-khomri-en-region-nord-pas-de>

Le dossier de presse : <http://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/plan-500-000>